

Article 31 du Règlement

une entente primordiale pour la dépollution du fleuve Saint-Laurent.

Monsieur le Président, permettez-moi de citer les propos du ministre qui reflètent effectivement la politique du gouvernement conservateur: Dans le passé, les compagnies ont fait des profits en polluant l'environnement et seuls les actionnaires partageaient ces profits. Le temps est venu pour ces entreprises de contribuer à la protection de l'environnement. La population ne veut pas de discours ou des opérations de relations publiques. Elle veut des gestes concrets et c'est ce que le gouvernement conservateur va faire, monsieur le Président.

Des voix: Bravo!

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LE REVENU DES PRODUCTEURS LAITIERS

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai rencontré les producteurs de lait d'Algoma pour discuter de la menace qui pèse sur l'avenir des systèmes de gestion de l'offre et des offices de commercialisation de l'industrie laitière canadienne par suite des mesures prises par le gouvernement. Le gouvernement a accepté, en avril 1989, de geler les revenus des producteurs de lait canadiens jusqu'en 1991 au taux de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, même pour les produits laitiers de consommation intérieure.

En même temps, les agriculteurs de la Communauté économique européenne ont conclu un accord pour accroître le revenu de leurs producteurs laitiers. Ceux du Royaume-Uni ont aussi augmenté de 3 p. 100 le prix de leur lait et de leurs produits laitiers et réduit de 25 p. 100 les taxes payées par les producteurs. Résultat, les revenus des producteurs de lait canadiens peuvent baisser pour les 20 prochains mois, mais ne peuvent pas monter, quels que soient les coûts de production.

Je demande au gouvernement de tenir sa promesse électorale de maintenir les systèmes de gestion de l'offre et d'offices de commercialisation que nous avons au Canada pour les produits laitiers et d'autres produits agricoles.

LES ARMES NUCLÉAIRES

L'EXPLOSION D'UNE OGIVE NUCLÉAIRE NON ARMÉE

M. Lee Richardson (Calgary-Sud-Est): Monsieur le Président, hier, au cours de la période des questions, j'ai appris avec consternation qu'une ogive nucléaire aurait explosé dans le Pacifique, entre les îles de la Reine Charlotte et l'île de Vancouver. Était-ce possible? Bien sûr que non. Il s'agissait tout simplement d'une autre tentative de la part d'une députée néo-démocrate pour semer la panique.

Qu'il soit bien entendu que ce n'est pas une ogive nucléaire qui a explosé, mais une ogive non armée, ce qui fait qu'il n'y a pas eu de contamination.

En outre, l'incident en question s'est produit il y a 39 ans et a été rendu public il y a 8 ans.

Nous sommes tous inquiets, effrayés en fait, à la perspective que des bombes nucléaires explosent au Canada ou ailleurs. Nous sommes tous préoccupés par la présence de déchets radioactifs dans nos océans. Toutefois, il ne sert absolument à rien de lancer de fausses rumeurs comme la députée l'a fait hier. Les questions dont nous sommes saisis exigent que nous restions calmes, impassibles et rationnels. On peut attirer l'attention, mais pas le respect, en semant la panique.

* * *

LA FAMILLE

LE RÉSEAU ENFANT RETOUR

Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent): Monsieur le Président, j'aimerais que nous mettions de côté encore une fois la ligne du parti. Il y a des centaines d'enfants disparus au Canada aujourd'hui. Il y a un nombre égal de ménages qui ont la douleur terrible de ne pas savoir où sont leurs enfants ni dans quelles conditions ils vivent.

Des groupes comme le Réseau Enfant Retour offrent un service inestimable en cherchant à rendre ces enfants à leur famille.

[Français]

Malheureusement, monsieur le Président, le Réseau Enfant Retour devra fermer ses portes en novembre prochain si le gouvernement refuse de lui venir en aide financièrement. Ces fonds sont essentiels à la survie de cette organisation indispensable.